

Service instructeur
Médiathèque Départementale

N° CP-2012-7-7-1

Service consulté

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
" DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE "**

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport, d'examiner deux demandes de subvention pour un montant total de 2 000 € au profit des associations de donneurs de voix qui enregistrent des textes sur CD pour les aveugles et mal-voyants.

A l'occasion du vote du budget 2012 (rapport CG-2011-5-7-2 du 07 décembre 2011), un crédit de 2 000 € a été inscrit par l'Assemblée départementale au titre des subventions de fonctionnement aux associations permettant ainsi de mettre en œuvre un des volets de la politique de développement de la lecture publique adoptée par le Conseil Général le 20 juin 2003 (Rapport CG-2003/II-704).

Dans ce cadre, l'Association des Donneurs de Voix de Colmar et l'Association des Donneurs de Voix de Mulhouse ont sollicité, comme chaque année, une aide au fonctionnement.

Fondées en 1972, ces deux associations permettent aux personnes qui souffrent d'une déficience visuelle d'emprunter des livres enregistrés sur CD.

Pour l'année 2012 :

- L'Association des Donneurs de Voix de Colmar présente un budget prévisionnel de 10 800 € destiné notamment à l'acquisition de CD vierges permettant aux bénévoles d'assurer l'enregistrement numérique des livres sur CD.
Afin de mieux faire connaître les services gratuits proposés par la bibliothèque sonore, un partenariat fort a été développé avec la Société des Amis des Aveugles du Haut-Rhin par l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble de leurs adhérents. Dans ce même but, un courrier de présentation de la bibliothèque a également été adressé à tous les ophtalmologues de la région et des flyers ont été distribués dans l'ensemble des magasins d'optiques. Une visite dans différentes maisons de retraite est également prévue cette année.
Durant le 1^{er} semestre, l'association organise une réunion annuelle d'information et participe également au Salon du Livre.

- L'Association des Donneurs de Voix de Mulhouse présente, quant à elle, un budget prévisionnel de 18 700 €. En 2012, les bénévoles continueront d'assurer l'enregistrement numérique des livres sur CD ou MP3 à l'aide d'ordinateurs et de graveurs. Cette mutation technique entraîne des investissements dans ce sens. Par ailleurs, l'association poursuivra et intensifiera cette année encore, l'opération VICTOR. Cet appareil, outre ses qualités sonores, est équipé de grosses touches de couleurs parfaitement adaptées aux personnes qui ont une faible vision.

La Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné ces deux demandes et, considérant qu'il s'agit de bibliothèques sonores dont le fonctionnement entre dans les missions spécifiques de développement de la lecture publique et d'aide aux personnes handicapées soutenues par notre collectivité, a émis un avis favorable à ces propositions dans sa séance du 09 mai 2012. Le montant de la subvention pour l'année 2012 a été fixé à 1 000 € pour chaque association.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'attribuer une subvention de :

- 1 000 € à l'Association des Donneurs de Voix de Colmar.
- 1 000 € à l'Association des Donneurs de Voix de Mulhouse.

Le montant total de 2 000 € est à prélever sur le crédit inscrit au budget primitif 2012, Programme D732, Imputation 65-313-6574-3407-025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER